RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA GUADELOUPE

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION CAP EXCELLENCE

DÉLIBÉRATION N°2016.04.04/268

Approbation du compte de gestion 2015

. Budget annexe Centre culturel de Sonis

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Nombre de membres en exercice du Conseil Communautaire : 50

4ème séance de l'année 2016

Lundi 11 avril 2016

L'an deux mille seize, le lundi 11 avril, à 09 heures 00, le Conseil Communautaire de CAP Excellence, s'est assemblé à la salle des délibérations de l'Hôtel de Ville des Abymes, sous la présidence de *Monsieur Eric JALTON*, Président, en vue de délibérer selon l'ordre du jour de la convocation faite le 4 avril 2016.

Présents : 33		
Président		
M. Éric	*JALTON*	
Vice-Présidents		
M. Rosan	*RAUZDUEL*	3ème Vice-Président
Mme Hélène	*MOLIA-POLIFONTE*	4ème Vice-Présidente
Mme Suzelle	*SEVILLE*	5ème Vice-Présidente
Mme Murielle	*JABES*	7ème Vice-Présidente
Mme Maguy	*CELIGNY*	9ème Vice-Présidente
M. Fred	*EUSTACHE*	10ème Vice-Président
Mme Claudine	*CHALUS*	12ème Vice-Présidente
Mme Marie-Corine	*LACASCADE-CLOTILDE*	13ème Vice-Présidente
Mme Renée-George	*NABAJOTH-DELOUMEAUX*	14ème Vice-Présidente
Conseillers Communautaires -Membres du Bureau		
Mme Corinne	*PETRO*	
Mme Marie-Camille	*MOUNIEN*	
Mme Lyliane	*PIQUION*	
Mme Josiane	*GATIBELZA*	
M. Justin	*DESSOUT*	
M. Michel	*RINÇON*	
Autres Conseillers Communautaires		
Mme Maryse	*ALIDOR-DAHOMAIS*	
Mme Lise Claude	*AZEDE*	
M. Georges	*BERGINA*	
M. Chazy	*CIRANY*	
M. Audry	*CORNANO*	
M. Harry	*DURIMEL*	
Mme Lydia	*FANHAN-LAURIETTE*	
Mme Juliana	*FENGAROL*	
M. José	*GUIOLET*	
Mme Solange	*LEBLANC*	
M. Jocelyn	*LEREMON*	
M. Maurice	*LORQUIN*	
M. Alix	*NABAJOTH*	
M. Jean-Charles	*SAGET*	
Mme Nadiah	*SURVILLE-PERAFIDE*	
Mme Ketty	*WALPO*	
M. Denis	*BERNADOTTE*	

Excusés représentés : 3

Vice-Présidents :

M. Jacques *BANGOU* (1er Vice-Président)
Procuration à Mme Josiane GATIBELZA

M. Georges *DAUBIN* (2ème Vice-Président)
Procuration à M. Justin DESSOUT

Mme Francesca *FAITHFUL*
Procuration à Mme Nadiah SURVILLE

Excusés non représentés : 6

Vice-Présidents :

Mme Eliane *GUIOUGOU-FIRPIONN* (6ème Vice-Présidente)

M. Georges *BREDENT* (8ème Vice-Président)

M. Dominique *BIRAS* (11ème Vice-Président)

M. Pierre *THICOT* (15ème Vice-Président)

Autres Conseillers Communautaires :

M. Jean-Luc *CELIGNY*

Mme Sylvie *CHAMMOUGON-ANNO*

Absents : 8

Conseillers Communautaires - Membres du Bureau :

M. Fabert *MICHELY*

Mme Marlène *MELISSE-MIROITTE*

M. Max *CELIGNY*

Autres Conseillers Communautaires :

Mme Célia *HATCHI-MIMIETTE*

M. Daniel *MARSIN*

M. Patrick *SELLIN*

M. Olivier *SERVA*

Mme Nadège *THÉOPHILE*

Conformément à l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, les conditions de quorum étant réunies, le Conseil peut valablement délibérer.

Le secrétariat est assuré par *Madame Suzelle SEVILLE.*

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;

VU l'Instruction comptable des communes M14 ;

VU l'arrêté préfectoral n°2008/2042/AD/II/2 du 30 décembre 2008 portant création de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence ;

VU l'arrêté préfectoral n°2012-1322/SG/DiCTAJ/BRA en date du 29 novembre 2012 portant extension de périmètre de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence à la ville de Baie-Mahault au 1er janvier 2013;

VU l'arrêté préfectoral n°2015/115/SG/DiCTAJ/BRA daté du 7 décembre 2015 portant modification des statuts de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence ;

VU la délibération du Conseil Communautaire n°2014.04.01/01 du 23 avril 2014 portant élection du Président ;

VU la délibération du Conseil Communautaire n°2016.03.03/253 du 9 mars 2016 prenant acte du débat sur les orientations budgétaires 2016 ;

Considérant le rapport du Président ;

Considérant l'avis de la Commission Finances réunie le 7 avril 2016 ;

Après en avoir délibéré ;

DÉCIDE, À L'UNANIMITÉ ;

ARTICLE 1- D'approuver le compte de gestion 2015 comme présenté au rapport :

	Section d'investissement	Section de fonctionnement	Total des sections
Recettes nettes	2 779,57	1 845 688,40	1 848 467,97
Dépenses nettes	67 950,13	1 495 100,23	1 563 050,36
Résultat 2015	-65 170,56	350 588,17	285 417,61

ARTICLE 2- De donner tous pouvoirs à Monsieur le Président pour l'exécution de la présente délibération.

ARTICLE 3- Le Président, le Directeur Général de CAP Excellence, le Comptable Public du Centre des Finances Publiques de l'Agglomération CAP Excellence, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération sera notifiée à Monsieur le Sous-préfet de l'Arrondissement de Pointe-À-Pitre, à Monsieur le Député-Maire de la ville des Abymes, à Madame le Maire de la ville de Baie-Mahault, à Monsieur le Maire de la ville de Pointe-à-Pitre ainsi qu'à Madame le Comptable Public du Centre des Finances Publiques de l'Agglomération CAP Excellence.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Guadeloupe, dans un délai de deux (2) mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat.

Elle sera publiée au recueil des actes administratifs de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence.

Pour extrait certifié conforme

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION CAP EXCELLENCE

Pointe-À-Pitre, le 15 AVR. 2016

Le Président

Eric JALTON

- Délibération transmise à la Sous-Préfecture de l'arrondissement de Pointe-à-Pitre, le 22 AVR. 2016
- Délibération transmise à Monsieur le Député-Maire de la ville des Abymes, le 26 AVR. 2016
- Délibération transmise à Madame le Maire de la ville de Baie-Mahault, le 26 AVR. 2016
- Délibération transmise à Monsieur le Maire de la ville de Pointe-à-Pitre, le 26 AVR. 2016
- Délibération transmise Madame le Comptable Public de l'Agglomération CAP Excellence, le 26 AVR. 2016

REÇU LE 22 AVR. 2016 S/PREFECTURE DE POINTE-A-PITRE